

## **COMMUNE DE MARQUETTE-lez-LILLE**

### **CONSEIL MUNICIPAL : Extrait du Registre des Délibérations**

Dossier n°2024/2/55

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 19 heures05 le Conseil Municipal de la Commune de Marquette-lez-Lille s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LEGRAND, Maire de la Commune, au lieu habituel des séances, après convocation légale adressée le 18 juin 2024, et affichage de cette dernière ledit jour.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Etaients présents :

M. LEGRAND Dominique, Maire

M. BEADES, Mme DEPRICK, M. DUTHOIT, Mme LELIEVRE, M. MATHIEU, Mme ABOUCAYA, M. MIMOUN Adjoints,

Mme CROQUETTE, M. CAILLAUX, Mme VERFAILLIE, Mme AVINEE, Mme DERISQUEBOURG, M. GRUSON, M. DASSONNEVILLE, Mme DENYS, Mme POULLIE, M. HUBO, M. ANDRAL, Mme LAURENT, M. MAHIEUX, Mme ALLOUCHERY, M. SARNIRAND, M. DUMORTIER, M. DELERIVE, Mme SCHERPEREEL, Conseillers Municipaux

Etaients absents avec pouvoir :

Mme GUILBERT pouvoir à Mme CROQUETTE

Mme VICO pouvoir à Mme LELIEVRE

M. LEGRAND J pouvoir à M. BEADES

M. PHILIPS pouvoir à Mme DEPRICK

Etaients absentes sans pouvoirs :

Mme MEHDDEB

Mme EROUART

Mme PATOU

M. DUMORTIER est élu Secrétaire de Séance.

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le



ID : 059-215903865-20240624-2024255-DE

**COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE**  
CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 24 Juin 2024

Délibération n°2024/2/55

**Nomenclature : 7-6**

**OBJET : TARIFS DES DIFFERENTS SERVICES PUBLICS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES**

Vu la délibération n°2023/6/95, reçue des services préfectoraux le 20 décembre 2023 portant sur les tarifs des différents services publics et participations communales,

Monsieur le Maire propose à ses collègues de reprendre les tarifs présentés dans la précédente délibération, afin de les mettre à jour et d'y intégrer notamment la prise en charge VACAF ® dans le cadre de certaines activités extrascolaires et de l'ajout d'un tarif pour défaut de nettoyage lors de la location de salle notamment.

## **I. TARIFS SCOLAIRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**

### **PRINCIPES GENERAUX**

1. Pour la restauration scolaire, le tarif « Marquettois » s'applique pour les enfants dont l'un des deux parents habite Marquette Lez Lille, Saint andré Lez Lille et Marcq en Baroeul.
2. En cas de non communication du quotient familial, ou à défaut de non communication de l'avis d'imposition de l'année n-1, aucune régularisation de factures et donc aucun remboursement ne pourront être acceptés au-delà de la date limite de paiement.
3. Le tarif pour les « Extérieurs » correspond au tarif « Marquettois » multiplié par 2 sauf pour les courts séjours.
4. Pour la restauration scolaire, le tarif applicable aux correspondants étrangers est le tarif « marquettois avec avis d'imposition non communiqué ».
5. La tarif pour la restauration « Adultes » est fixé à 4.50€. Ce tarif sera doublé en cas de non réservation dans les 48 heures précédent le jour de consommation.
6. Application d'un tarif majoré en cas de non réservation correspondant au tarif de base multiplié par 2.
7. Garderies et Ateliers pour Apprendre Seul : Tranche horaire applicable de 7h30 à 8h30 pour la garderie du matin périscolaire, de 17h à 18h et de 18h à 19h pour la garderie du soir extrascolaire, les ½ heures de 7h à 7h30 et de 18h à 18h30 seront facturées au prorata, soit la moitié du tarif horaire. Au-delà de 19h00, une pénalité de 9€ par demi-heure entamée sera facturée.
8. Acceptation des Chèques Vacances ® pour les centres aérés, mini-camps et courts séjours,
9. Acceptation des prises en charge VACAF ®, pass colo ® et AVE ® (Aides aux Vacances Enfants) pour les mini camps ou les courts séjours concernés, dont le montant est directement déduit de la facture de la famille,
10. Acceptation des Chèques Emplois Universel Services ® (non dématérialisés) pour les services de mercredis récréatifs (en dehors de la restauration), garderies scolaires et garderies périscolaires.

### **TARIFS SCOLAIRES**

#### **Restauration scolaire – Ecoles Publiques**

<b>TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>TARIF MARQUETTOIS ECOLE MATERNELLE</b>	<b>P.A.I* (Repas non fourni)</b>	<b>TARIF MARQUETTOIS ECOLE PRIMAIRE</b>	<b>P.A.I* (Repas non fourni)</b>
<b>QF1 – De 0 à 400</b>	1.91 €	1.24 €	1.71 €	1.02 €
<b>QF2 – de 401 à 800</b>	3.19 €	2.07 €	2.85 €	1.70 €
<b>QF3 – de 801 à 1300</b>	3.61 €	2.35 €	3.23 €	1.92 €
<b>QF4 – de 1301 à 1900</b>	3.83 €	2.48 €	3.42 €	2.03 €
<b>QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué</b>	4.25 €	2.76 €	3.80 €	2.26 €

**Restauration scolaire – Ecole Privée – Ecole Saint Joseph**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS ECOLE MATERNELLE	P.A.I* (Repas non fourni)	TARIF MARQUETTOIS ECOLE PRIMAIRE
QF1 – De 0 à 400	1.69 €	1.02 €	1.71 €
QF2 – de 401 à 800	2.81 €	1.70 €	2.85 €
QF3 – de 801 à 1300	3.19 €	1.92 €	3.23 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.38 €	2.03 €	3.42 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	3.75 €	2.26 €	3.80 €

\*Protocole Accueil Individualisé Alimentaire

**Restauration Périscolaire (Mercredis Récréatifs) et Extrascolaire (Petites et Grandes Vacances)**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS MOINS DE 6 ANS	P.A.I* (Repas non fourni)	TARIF MARQUETTOIS PLUS DE 6 ANS	P.A.I* (Repas non fourni)
QF1 – De 0 à 400	1.89 €	1.23 €	1.98 €	1.28 €
QF2 – de 401 à 800	3.15 €	2.05 €	3.30 €	2.14 €
QF3 – de 801 à 1300	3.57 €	2.32 €	3.74 €	2.42 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.78 €	2.46 €	3.96 €	2.57 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	4.20 €	2.73 €	4.40 €	2.85 €

\*Protocole Accueil Individualisé Alimentaire

**Centre Aéré et Mercredi récréatifs**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ½ JOURNEE MARQUETTOIS	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS
	MERCREDI RECREATIF	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES (JUILLET AOUT)
QF1 – De 0 à 400	2.81 €	4.05 €	4.28 €
QF2 – de 401 à 800	4.69 €	6.75 €	7.13 €
QF3 – de 801 à 1300	5.31 €	7.65 €	8.08 €
QF4 – de 1301 à 1900	5.63 €	8.10 €	8.55 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	6.25 €	9.00 €	9.50 €

**Garderies Périscolaires et Extrascolaires et Atelier pour Apprendre Seul (AAS)**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A L'HEURE* MARQUETTOIS
QF1 - De 0 à 400	1.35 €
QF2 - de 401 à 800	2.25 €
QF3 - de 801 à 1300	2.55 €
QF4 - de 1301 à 1900	2.70 €
QF5 - à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	3.00 €

\* Au prorata (tranche de 1/2heure) selon le règlement intérieur en vigueur

**Tarifs Extrascolaires - Mini Camps - Stage de 5 jours/4 nuits**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	STAGE FORFAIT MARQUETTOIS
QF1 - De 0 à 400	43 €
QF2 - de 401 à 800	56 €
QF3 - de 801 à 1300	79 €
QF4 - de 1301 à 1900	88 €
QF5 - à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	97 €

**Tarifs Extrascolaires - Courts Séjours 14-17 ans**

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR MARQUETTOIS	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR EXTERIEURS
QF1 - De 0 à 400	20 %	65 %
QF2 - de 401 à 800	40 %	75 %
QF3 - de 801 à 1300	70 %	85 %
QF4 - de 1301 à 1900	80 %	90 %
QF5 - 1901 à plus	90 %	95 %
QF6 - à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	100 %	100 %

## II. AUTRES TARIFS

### PRINCIPES GENERAUX

1. Acceptation des Chèques Cultures ®, Lire ®, Disque ®, Tickets Kadeos ® et Pass Culture ® pour la ludothèque et le conservatoire de musique, des Chèques Sports ® pour l'école de découverte du sport.
2. Formation musicale et/ou instrumentale de 63 € pour les membres d'une association musicale marquettoise.
3. Règlement possible en plusieurs fois, des inscriptions des usagers pour les tarifs du conservatoire de musique
4. Modalités d'octroi des participations/subventions de la ville : par virement bancaire.
5. Perte ou casse de badge, puces, carte magnétique : 10 €  
Perte ou casse de clé Denys donnant l'accès aux bâtiments : tarif coûtant 75 €
6. Caution de 500 € pour la location de salles municipales et de 2 000 € pour le Kiosk uniquement pour les particuliers, partis politiques, structures privées et comités d'entreprises.

### Formation musicale et/ou instrumentale

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	MOINS DE 25 ANS		PLUS DE 25 ANS
	1 <sup>er</sup> élève	2 <sup>ème</sup> élève	
QF1 - De 0 à 440	74 €	52 €	105 €
QF2 - de 440 à 770	84 €	64 €	116 €
QF3 - de 770.01 à 920	95 €	69 €	126 €
QF4 - de 920.01 à 1220	105 €	79 €	137 €
QF5 - de 1220.01 à 1370	116 €	84 €	147 €
QF6 - à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	126 €	90 €	157 €
<b>Non marquettois</b>	263 €		316 €

*Inscription définitive dès réception du dossier complet accompagné de la quittance de versement délivrée par la régie centrale.*

### Atelier/Inscription isolée

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
<b>Marquettois</b>	52 €	84 €
<b>Extérieurs</b>	126 €	126 €

### Conservatoire de Musique - Location d'instrument/an

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
<b>Marquettois</b>	52 €	103 €
<b>Extérieurs</b>	157 €	157 €

*Remboursement d'instruments perdus ou détériorés sur la valeur d'achat*

**Ludothèque - Abonnement et location de jeux**

	<b>TARIF A L'ANNEE</b>
<b>Abonnement annuel par famille Marquettoise et/ou des assistantes maternelles et/ou professionnels assimilés avec forfait de location de jeux *</b>	15 €
<b>Extérieurs</b>	30 €

\*Hors jeux d'estaminet et grands jeux

	<b>TARIF POUR 2 SEMAINES</b>
<b>Location de jeux d'estaminet et de grands jeux – Tarif par jeux pour 2 semaines</b>	5.30 €
<b>Pénalité de retard par jeux non rendu et par semaine</b>	2.65 €

**Ludothèque - Grille de remboursement de jeux perdus ou détériorés**

	<b>TARIF DE REMBOURSEMENT PAR JEUX</b>
<b>Jeu de 1<sup>ère</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 1 et 10 €</b>	10 €
<b>Jeu de 2<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 10 et 20 €</b>	20 €
<b>Jeu de 3<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 20 et 30 €</b>	30 €
<b>Jeu de 4<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 30 et 50 €</b>	50 €
<b>Jeu de 5<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 50 et 100 €</b>	100 €
<b>Jeu de 6<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 100 et 150 €</b>	150 €
<b>Jeu de 7<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 150 et 200 €</b>	200 €
<b>Jeu de 8<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 200 et 250 €</b>	250 €
<b>Jeu de 9<sup>ème</sup> catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 250 et 300 €</b>	300 €

**Bibliothèque et Ludothèque - Bourses aux livres, jeux et assimilés**

	<b>PRIX DE VENTE</b>
<b>Bourse aux livres et supports musicaux (documents issus du « désherbage » : BD, romans, livres « techniques, CD, vinyles)</b>	1 €
<b>Bourse aux jeux et assimilés : 1<sup>ère</sup> catégorie : poupées, peluches, jeux de cartes, puzzles, petits jeux divers</b>	1 €
<b>Bourse aux jeux et assimilés : 2<sup>ème</sup> catégorie : jeux de société, jeux de construction et d'imagination, poupées et poupons de qualité et/ou accessoires, petits jeux d'extérieur</b>	2 €
<b>Bourse aux jeux et assimilés : 3<sup>ème</sup> catégorie : jeux de plein air, jeux multimédia, jeux d'éveil, gros jouets</b>	3 €



**Billetterie :**

CATEGORIE	KIOSK – ESPACE ISABELLE AUBRET			
	Tarif Plein	Tarif réduit <sup>(1)</sup>	Tarif Jeune Public <sup>(2)</sup>	Invitations <sup>(3)</sup>
<b>A</b>	24 €	16 €	6 €	GRATUIT
<b>B</b>	16 €	10 €	4 €	GRATUIT
<b>C</b>	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
<b>D</b>	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
<b>E</b>	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette lez Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée

(2) enfants jusque 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie

(3) places gratuites limitée à 40 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

CATEGORIE	STUDIO4			
	Tarif Plein	Tarif réduit <sup>(1)</sup>	Tarif Jeune Public <sup>(2)</sup>	Invitations <sup>(3)</sup>
<b>A</b>	16 €	12 €	3 €	GRATUIT
<b>B</b>	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
<b>C</b>	4 €	2 €	GRATUIT	GRATUIT
<b>D</b>	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
<b>E</b>	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette lez Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée

(2) enfants jusque 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie

(3) places gratuites limitée à 20 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

**Ecole de découverte du sport**

	TARIF ANNUEL
<b>Marquettois</b>	90 €
<b>Marquettois – 2<sup>ème</sup> enfant et suivants</b>	80 €
<b>Extérieurs</b>	150 €

**Buvette temporaire :**

<b>Boisson soft 33cl (soda, jus de fruits)</b>	2€
<b>Bière pression 25cl</b>	3,50 €
<b>Bouteille d'eau 50cl</b>	0,50 €
<b>Consigne éco cup</b>	1€

**Location de salles Municipales (formule 12 heures - du lundi au dimanche <sup>(1)</sup>)**

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS		ASSOCIA-TIONS <sup>(3)</sup>		ÉCOLES		PARTIS POLITIQUES <sup>(2)</sup>	STRUCTURES PRIVÉES ET COMITES D'ENTRE-PRISE						
		Marquettois	Extérieurs	Marquettois	Extérieurs	Marquettois	Extérieurs		Marquettois	Extérieurs					
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	424 €	696€	303€	696€	GRATUIT		696€	696€	545€	817€				
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises														
DOMAINE DU VERT BOIS	110 pl. debout 60 pl. assises														
BLATIER	30 pl. assises	182 €	383€	66€	383€									300 €	450 €
STUDIO 4 ANNEXE BAS	200 pl. debout 119 pl. assises	394 €	666€	272€	666€									515€	787€
STUDIO 4 SPECTACLE sans régie	185 pl. debout 120 pl. assises			363€	757€									605€	888€
RÉGIE STUDIO 4 SPECTACLE (tarif par heure)	185 pl. debout 120 pl. assises			61€	65€			65€		61€	65€				
KIOSK SALLE POLYVALENTE sans régie <sup>(4)</sup>	Variable. Nous consulter			600€	1000€	GRATUIT		1000€		1000 €	1500				
KIOSK SALLE POLYVALENTE avec régie <sup>(4)</sup>	Variable. Nous consulter			1100 €	1500 €			1500 €		1500€	2000€				

<sup>(1)</sup> 12 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – Tarifs divisés par 2 lors d'une location à la ½ journée : soit 6 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – pas de possibilité de location à la demi-journée pour le Kiosk.

<sup>(2)</sup> Au-delà de 4 mises à disposition par an pour les partis ou groupements politiques représentés au Conseil Municipal en toutes circonstances et au-delà de 1 mise à disposition par an pour les partis ou groupements politiques non représentés au Conseil Municipal mais présentant un candidat à l'occasion d'élections sur le territoire communal

<sup>(3)</sup> Gratuit pour les réunions d'Assemblée Générale ainsi que pour 2 occupations sur une année (hors activités régulières) pour l'ensemble des salles et limité à une seule occupation par an pour le Kiosk

<sup>(4)</sup> Jauge minimum de 250 personnes sauf pour les structures privées et comités d'entreprises

**Location de salles Municipales (formule Week end <sup>(1)</sup>)**

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS	
		Marquettois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	525 €	837 €
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises		

<sup>(1)</sup> du samedi 8h au dimanche 2h et du dimanche 8h à 16h

**Location de salles Municipales (Options)**

	<b>TARIF OPTIONNEL</b>
<b>Ménage hors lavage vaisselle</b>	106 €
<b>Lavage vaisselle</b>	106 €

**Pénalités forfaitaires liées à l'occupation et à la location des salles municipales**

	<b>TARIF FORFAITAIRE</b>
Ustensile ou accessoire de cuisine perdu, abîmé ou cassé (couverts, vaisselle, corbeille à pain, pelle à tarte, tire-bouchon, etc.)	10€/ustensile
Matériel de cuisine perdu, abîmé ou cassé (percolateur, plat en inox, plat pour armoire chauffante, etc.)	100€/accessoire
Défaut de nettoyage ou non respect du tri des déchets	106€
Absence de verrouillage de porte / d'enclenchement d'alarme / de fermeture des lumières ou des fluides après occupation	50€/jour

**Location de salles et de terrain de sports extérieurs\***

	<b>TARIFS HORAIRE OU FORFAITAIRE</b>
Salles de sport (tarif horaire)	66€/h
Stade (tarif horaire)	106€/h
Stade (forfait 6h00 pour d'utilisation)	525€/forfait
Stade (allumage des projecteurs)	161€/forfait

\**Gratuit pour les écoles, les associations et les accueils de loisirs Marquettois*

**Cimetière**

	<b>CONCESSIONS ET RENOUELEMENT DE CONCESSIONS SANS CAVEAU SUPPLEMENT 20% SI EMPLACEMENT AVEC CAVEAU (CAVEAU NON FOURNI)</b>			<b>COLUMBARIUM</b>		<b>CAVURNE</b>
	<b>1 pers</b>	<b>2 pers</b>	<b>3 pers</b>	<b>Case contenant 2 urnes max</b>	<b>Case contenant 4 urnes max</b>	
<b>15 ans</b>	131 €	192 €	262 €	172 €	323 €	450 €
<b>30 ans</b>	192 €	262 €	323 €	323 €	575 €	600 €

	<b>FORFAIT</b>
<b>Fourniture de plaque de fermeture de case de columbarium</b>	61 €
<b>Droit de superposition (pour tout type de concession)</b>	81 €
<b>Droit de dispersion de cendres</b>	81 €
<b>Vacation de police</b>	25€/transport

### **Autres services Hôtel de Ville**

	<b>PRIX DE VENTE</b>
<b>Photocopies – l'unité N&amp;B format A4</b>	0.10 €
<b>Photocopies – l'unité Couleur format A4</b>	0.30 €
<b>Transmission de données sur informatique – Le support</b>	1.00 €

### **Participation/ Subvention Développement Durable – Amélioration de l'habitat**

<b>TYPE DE DISPOSITIF</b>	<b>PARTICIPATION</b>
Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie	50% du coût global du dispositif plafonné à 50 €
Installation d'un composteur à biodéchets	
Achat d'une tondeuse hélicoïdale à main	
Achat tour potagère ou d'un « jardin composteur »	50% du cout global du dispositif plafonné à 100 €
<i>1 seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer sur une période de 5 ans, réservé uniquement aux particuliers</i>	

### **Participation/ Subvention Développement Durable – Mobilité douce**

<i>Achat d'un vélo (Vélo de Ville, Vélo à assistance électrique, Vélo tout terrain, Vélo tout chemin, Vélo Cargo, Vélo bi et triporteur)</i>	50% du coût global du dispositif plafonné à 150 € selon critères d'éligibilité
<i>Achat d'équipement(s) vélo (casques, kit d'éclairage, sièges pour enfants, portes bébés, panier, remorque pour enfants)</i>	50% du coût global du dispositif plafonné à 50 € selon critères d'éligibilité
<i>1 seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer sur une période de 4 ans, réservé uniquement aux particuliers</i>	

**Vente espace publicitaire** : La ville propose à ses partenaires l'achat d'espaces publicitaires sur ses supports selon les modalités ci-dessous

<b>AFFICHAGE DU LOGOTYPE DU PARTENAIRE</b>	<b>TARIFS</b>
Réseau de 55 faces 8 m2 - zone d'affichage : métropole lilloise	3 750 €
Réseau de 13 faces 2 m2 - zone d'affichage : Marquette-lez-Lille	1 000 €
Tract - programme - par tranche de 1000 exemplaires - par quartier*	200 €
Signalétique sur le lieu de l'évènement - impression sur support divers (bâches...) - prix au m2	80 €
<b>ACHAT D'ESPACE</b>	
Magazine municipal - 1 page quadri (pdf fourni par le partenaire)	1 400 €
Magazine municipal - 1/2 page (pdf fourni par le partenaire)	700 €
Magazine municipal - 1/4 page (pdf fourni par le partenaire)	350 €
<b>AUTRE OUTIL DE COMMUNICATION</b>	
Annonce sonore (annonce micro) - durée : 20 secondes	50 €

\*Centre, Lommelet, Touquet, Abbaye, Village en Flandres, Becquerelle

### **Occupation du domaine public & privée de la commune (hors vie associative)**

<b>INTITULE</b>	<b>TARIFS</b>
Echafaudages*, Nacelles, Benches, Barrières de rue, Palissades, Emprises de chantier, Bases de vie, emplacement de stockage des poubelles, emplacement de stationnement ...	19 € par jour ou 150 € au-delà de 30 jours consécutifs
Stationnement Commerçants (terrasses, tonnelles)	Autorisé du 1er avril au 15 octobre 12 € / m <sup>2</sup> / saison
Commerces ambulants (Friterie, Food Truck, ...)	<u>Permanent :</u> <8 ml 139 € / mois >8 ml 202 € / mois <u>Occasionnel :</u> <8 ml 13 € / jour >8 ml 25 € / jour
Activité commerciale dans le cadre des festivités locales : fête des chapons, Deûle en fête, évènement musical extérieur, festivités du 14 juillet, fête des allumoirs, marché de Noël (intérieur, extérieur), œufs de Pâques, ...	29 € = 1 jour 45 € = 2 jours 61 € = 3 jours 76 € = 1 semaine
Activité commerciale dans le cadre des Clés de l'emploi	150 €/jour
Tournages de film	252 € par jour
Forains (manèges, cirques, chapiteaux, ...)	0,31 € / m <sup>2</sup> / jour y compris montage et démontage
Bulle de vente	252 € par mois
Permanence dans les locaux appartenant à la Ville (ex : permanence Mutuelle, ...)	15 € par an
Marché hebdomadaire	<u>Permanent :</u> 8 € / ml / trimestre <u>Occasionnel :</u> 1 € / ml / jour

\* - 50% sur présentation d'un justificatif relatif à la prise en charge des travaux par l'ANAH (subvention)

### **Lutte contre les dépôts sauvages**

<b>LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES</b>	
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	31 €
Forfait Enlèvement d'un dépôt	83 € par 0,50 m <sup>3</sup> ramassé
Enlèvement des déchets spéciaux (amiantes, ...) par une entreprise spécialisée	Prix réel de l'intervention (refacturation)
Utilisation d'un véhicule poids lourd au-delà de 2 m <sup>3</sup> (par intervention)	160 €
Forfait horaire d'un agent d'entretien pour traitement d'un dépôt malodorant ou en état de décomposition (produit et mise en œuvre) à l'issue d'un enlèvement sur le domaine public	83 €/h
Forfait Tri sélectif suivant réglementation en vigueur des déchets spécifiques	41 €

**Remboursement des frais de prise en charge des personnes en état d'ivresse publique et manifeste**

<b>IVRESSE PUBLIQUE MANIFESTE</b>	<b>FORFAIT</b>
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	30 € forfaitaire
Transport du territoire communal au Commissariat Central de Lille	30 € forfaitaire
Transport du Commissariat Central de Lille au Centre Hospitalier Saint Vincent (aller - retour)	30 € forfaitaire
1 agent de police municipale (base d'une heure de nuit calculé par le service RH)	35€/heure, 1 heure entamée est due
Véhicule de service de la Police Municipale	40 €/heure, 1 heure entamée est due

**Divers**

<b>REPAS DU 11 NOVEMBRE</b>	
conjointes des participants + élus + conjoints élus	30 €

<b>SOIREE DU PERSONNEL</b>	
Personnel actif (titulaires, stagiaires, contractuels, contrats aidés, apprentis) et retraités	Gratuit
Conjointes Personnel actif et conjoints retraités, Elus (Adjoints, membres de la commission Personnel et du Comité Technique) Conjointes Elus	30 €

<b>ALLOCATION PARENTS MEDAILLES (FAMILLES NOMBREUSES)</b>	
Par enfant à charge	11 €

LE CONSEIL,  
A l'unanimité  
APPROUVE

Fait en séance à Marquette-lez-Lille, les jour, mois et an ci-dessus.  
(suivent les signatures)

LE SECRETAIRE DE SEANCE

  
AURELIEN DUMORTIER

POUR EXPEDITION CONFORME,

LE MAIRE,

  
DOMINIQUE LEGRAND

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le



ID : 059-215903865-20240624-2024255-DE